

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019 **304**

# LUX

LA REVUE  
DE L'ÉCLAIRAGE

---

## LA TRANSITION ÉCLAIRAGISTE AU CŒUR DES TERROIRS

---

RÉALITÉ AUGMENTÉE :  
UN NOUVEL OUTIL  
POUR L'ÉCLAIRAGE

---

ISO 50 001 :  
STRASBOURG  
MAXIMISE SES  
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

---

**la revue  
de l'éclairage**

*fondée en 1928 par Joseph Wetzel*

**LUX SOCIÉTÉ D'ÉDITION  
ET DE FORMATION**

17, rue de l'Amiral-Hamelin  
75783 Paris Cedex 16

**Association française  
de l'éclairage**

**Président par intérim**  
Gaël Obein

**Édition LUX**

**Directrice de la publication**

Marie-Pierre Alexandre  
mpalexandre@lux-editions.fr

**Rédaction**

VertBatim  
BP 50033  
78590 Noisy-le-Roi Cedex

**Directeur éditorial**

Jacques Darmon  
jacques.darmon742@orange.fr

**Secrétaire de rédaction**

Lucie Cluzan  
luciecluzan@gmail.com

**Ont collaboré à ce numéro**

Lucie Cluzan et Pascale Renou

**Responsable  
marketing et ventes**

Sylvie Raimbault  
sylvie.raimbault3@outlook.fr  
Tél. 33 (0) 6 14 87 18 85

**Gestion et administration  
des ventes et paiements  
des publicités et abonnements**

B.E.C.  
119, boulevard Jean-Jaurès  
92100 Boulogne-Billancourt  
Pierre-Henry Ruinart de Brimont  
ph.ruinartdebrimont@bec-paris.com  
Tél. 33 (0) 1 41 90 65 90

**Conception visuelle**

Antoine Maiffret  
www.maiffret.net

**Impression**

Imprimerie de Champagne  
Langres (52)

En couverture  
Librairie centrale d'Helsinki,  
Finlande par l'agence ALA Architects.  
© Tuomas Uusheimo

Dépôt légal : à parution.  
Il est interdit de reproduire tout ou partie  
du présent magazine sans l'accord de l'éditeur.  
Imprimé en France. ISSN 00247669

# Retours d'expériences après l'application de l'arrêté

Alors que le principe de l'arrêté portant sur la réduction des nuisances lumineuses, paru en décembre 2018, a été accueilli favorablement par l'ensemble des acteurs de l'éclairage partageant l'objectif de bâtir un environnement durable et raisonné, sa mise en application suscite encore beaucoup d'interrogations.

À l'heure où nous bouclons ce numéro de la revue *LUX*, nous ne connaissons toujours pas la date de la mise en ligne, par la DGPR (Direction générale de la prévention des risques) des modalités d'application de cet arrêté. Aussi, forts des échanges entre cette direction du ministère de la Transition écologique et solidaire et différentes délégations, dont l'Association française de l'éclairage et plusieurs professionnels de l'éclairage, les experts de l'AFE ont « pris la plume ». Ils ont ainsi rédigé une analyse de l'arrêté<sup>1</sup> mettant en exergue les points restant à résoudre avec le ministère, au regard des règles de l'art ainsi que des normes nationales et européennes de l'éclairage extérieur. « Dès 2020, nous serons très attentifs à la mise application de l'arrêté, notamment de son article 3 », promettent-ils.

Mais sans attendre, à l'occasion du SMCL (Salon des maires et des collectivités locales), tant sur le stand de l'AFE qu'au cours d'une table ronde<sup>2</sup>, seront organisés, au gré des questions des visiteurs, des échanges portant sur l'application des règles, normes et arrêtés, ainsi que sur la hiérarchisation de ces textes. De plus, parce que l'évolution d'un arrêté est toujours possible, l'AFE et la revue *LUX* proposent d'organiser un groupe de travail « retours d'expériences ». Sa mission ? Collecter les projets et réalisations permettant de réaliser une synthèse des points forts et faibles de l'application de l'arrêté 24 à 36 mois après. Son objectif ? Vérifier que les besoins humains, la protection de la biodiversité et du ciel nocturne ainsi que les règles de visibilité et de vision en éclairage public sont respectés...

**Marie-Pierre Alexandre**  
Directrice générale de l'AFE

1. Ce document sera disponible dès le 1<sup>er</sup> jour du SMCL sur le stand de l'AFE et de ses adhérents puis téléchargeable sur le site Internet de l'AFE, tout comme le « cahier des fiches à destination des collectivités », mis à jour en octobre 2019.

2. Voir p. 4.



## HORS-SÉRIE LUX NUMÉRO 1

### Groupe ADP : Paris by Light, des horizons à éclairer

Est joint à cette 304<sup>e</sup> édition de la revue LUX un hors-série, réalisé en collaboration avec Groupe ADP, invitant à découvrir les réalisations, conçues par l'ensemble des expertises d'ADP Ingénierie, contribuant à « donner de la lumière » aux aéroports du Groupe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

# Novembre-décembre

2019

# 04

## FLASH

- 04 | **ACTU AFE** Démission de Cédric Lewandowski à la présidence, AFE partenaire du SMCL
- 06 | **Brèves** Design, architecture, rendez-vous...
- 10 | **Rencontre** Micheline Perrufel, Orange
- 13 | **Rencontre** Visions croisées de trois maîtres d'ouvrage : Hélène Leclercq, Sanef ; Luca Chiadani, Alstom ; Aurélien Rodon, Groupe ADP
- 15 | **CCFL** Lumière sobre : qualité versus quantité

# 18

## LUMIÈRES CRÉATIVES

- 18 | **Morceaux choisis** Flown Design recycle des éléments d'avion
- 20 | **L'île aux Musées à Berlin** Le nouvel accueil signé David Chipperfield illuminé par Zumtobel
- 22 | **Oodi, une ode à la lecture** La nouvelle bibliothèque centrale d'Helsinki par ALA Architects

# 25

## LUMIÈRES INTÉRIEURES

- 25 | **Nexity : du LiFi au PoE via le HCL** Le data via la lumière dans deux exemples d'immeubles de bureaux
- 28 | **Le Village by CA à Lille** Quand l'éclairage adapte ses services aux usages

# 30

## LUMIÈRES EXTÉRIEURES

- 30 | **Châteauneuf-sur-Loire** Une mise en couleur du pont par la lumière signée Distylight
- 32 | **Strasbourg** Des économies d'énergie grâce à l'ISO 50 001

# 35

## DOSSIER TRANSITIONS ÉCLAIRAGISTE AU CŒUR DES TERROIRS

Faire face aux nouvelles contraintes, adopter les nouvelles solutions

# 44

## PERSPECTIVES

- 44 | **Retrofit en éclairage public** Les réserves d'EDF R & D
- 47 | **Réalité augmentée** Un nouvel outil pour les projets d'éclairage

# 48

## À LA LOUPE

- Démonstrateur IDL à Nantes** Un bilan en demi-teinte

# 51

## ON AIME

- Sélection SIMI 2019**, Architect@work, petits terrains de sport extérieurs, derniers lancements

# 60

## SECTEUR

- Agenda / Adresses